



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6136 - Jeudi 18 avril 2024 - Prix : 10 DA

Adhésion de la Palestine à l'ONU

Le Conseil de sécurité se prononce aujourd'hui

Programme AADL 2

Des mesures pour parachever la remise des affectations

Patience stratégique contre réponse disproportionnée

Par Mohamed Habili

Il est faux de dire qu'Israël ne réagit d'aucune façon à l'attaque iranienne du 14 avril, préférant plutôt attendre patiemment que l'Amérique, et ces autres alliés l'ayant aidé cette nuit-là, probablement la plus longue de sa courte histoire, prennent l'initiative de répliquer à sa place. Son but en détruisant le consulat iranien à Damas était déjà d'obliger l'Iran à s'en prendre à lui, pour qu'ensuite les Occidentaux soient forcés d'accourir à sa défense, ce qui du même coup l'exempterait d'assumer les conséquences de son acte, comme il conviendrait à toute puissance soucieuse de maintenir intact son pouvoir de dissuasion. Avant l'attaque du consulat le 1^{er} avril, avant même le 7 octobre de l'année dernière, Israël s'efforçait de convaincre les monarchies sunnites de l'introniser comme leur chef et protecteur, afin de contrer tous ensemble la soi-disant menace commune chiite. Depuis le 7 octobre, il n'est plus question d'un bloc sunnite à construire qui serait dominé par lui, sinon pour se rappeler ce qu'était le climat général d'avant cette date, tout autant d'ailleurs pour mesurer le chemin parcouru en finalement si peu de temps. L'attaque du 14 avril a été le dernier clou planté dans le cercueil des illusions d'hégémonie régionale d'Israël.

Suite en page 3

Réunion du gouvernement

Un avant-projet de loi sur la concurrence au menu



Un avant-projet de loi définissant les règles liées à la concurrence, qui entre dans le cadre de la lutte contre la spéculation, la prévention des situations de domination et de monopole et la promotion de la gouvernance économique, a figuré parmi les dossiers traités hier lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. Page 3

Saison estivale à Béjaïa

La Protection civile recrute des surveillants de baignade

Célébration de la journée du Savoir

Diverses activités dans l'Ouest du pays

Adhésion de la Palestine à l'ONU

Le Conseil de sécurité se prononce aujourd'hui

■ L'Algérie a procédé à l'introduction et à la mise en bleu de son projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre de l'Organisation des Nations unies.

Par Meriem B.

Cette étape étant la dernière avant le vote du projet de résolution par les membres du Conseil de sécurité. Ferme et soutenue par le Groupe arabe à New York, cette démarche fait suite aux efforts inlassables déployés par l'appareil diplomatique algérien conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de mobiliser le plus grand soutien possible pour permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir son statut de membre à part entière de l'ONU. La séance de vote sur ce projet de résolution a été programmée aujourd'hui à 15h (heure de New York), soit à 20h (heure d'Alger). Immédiatement après la décision algérienne, le Groupe arabe à New York a publié un communiqué exprimant son «ferme soutien» à la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies, soulignant qu'il s'agit là d'«une mesure tant attendue depuis longtemps et qui aurait dû être mise en œuvre non seulement depuis 2011, mais depuis 1948». Le Groupe arabe a également appelé tous les membres du Conseil de sécurité à «voter en faveur du projet de résolution» présenté par l'Algérie et a lancé un appel aux membres du Conseil à s'«abstenir, au moins, d'entraver cette initiative décisive». Dans sa déclaration, le Groupe arabe a souligné que l'adhésion à l'ONU «est un pas décisif dans la bonne direction vers une solution juste et durable de la question palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies». Il a averti que

«le déni de la place légitime de la Palestine au sein de la communauté des nations a duré trop longtemps et qu'il était temps de corriger cette injustice historique et de réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à la souveraineté et à la création d'un Etat». Enfin, le Groupe arabe a exhorté le Conseil de sécurité à «tenir compte de l'appel de la communauté internationale et d'approuver sans plus tarder la demande d'adhésion de la Palestine», estimant que ne pas le faire constituerait «une abdication flagrante de la responsabilité du Conseil de faire respecter les principes de la Charte des Nations unies et du Droit international». Par ailleurs, l'Observatoire euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme (Euro-Med Monitor) a déclaré que l'entité sioniste poursuivait ses crimes de déplacement forcé contre les Palestiniens, les empêchant de retourner dans le nord de la bande de Ghaza. Dans un communiqué publié sur son site, l'ONG rapporte que l'armée sioniste a «délibérément attaqué dimanche dernier des milliers de civils palestiniens, tuant et blessant des dizaines d'entre eux, et poursuivant son crime de déplacement forcé en empêchant les civils, qu'elle avait auparavant forcés à évacuer (...), de regagner les régions du nord. Ces actions peuvent être considérées comme des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre». L'ONG rappelle que depuis le 12 octobre 2023, soit cinq jours après le début du génocide en cours contre la population de la bande de Ghaza, l'armée sioniste «a tenté de mener sa plus grande campagne de déplacement forcé contre environ 1,1 million d'habitants du nord de la bande de Ghaza en les forçant à évacuer



vers le sud et le centre de la bande». L'entité sioniste «doit mettre fin à son crime de déplacement forcé contre les civils palestiniens et autoriser leur retour dans leurs foyers conformément au droit international», souligne l'Observatoire, ajoutant que la communauté internationale doit faire pression sur l'entité sioniste pour qu'«elle mette fin à tous ses crimes et respecte les règles de la guerre qui interdisent de prendre délibérément pour cible des civils en toutes circonstances et considèrent le déplacement forcé de civils comme une violation grave équivalant à des crimes contre l'humanité et crimes de guerre».

Le Royaume-Uni appelle à mettre fin à la violence inacceptable des colons

Le Royaume-Uni a appelé à la fin des violences «inacceptables» commises par les colons en Cisjordanie occupée contre des civils palestiniens, appelant l'occupation sioniste à poursuivre les responsables de ces attaques, a rapporté, hier, l'agence de presse palestinien-

ne, Wafa. Le ministre britannique des Affaires étrangères a déclaré mardi dans un communiqué : «Le Royaume-Uni est préoccupé par les niveaux de violence en Cisjordanie occupée», en référence aux récentes agressions perpétrées par les colons dans les territoires palestiniens occupés. Le ministre britannique a ajouté : «Les attaques violentes lancées par des colons extrémistes ont entraîné la mort de quatre Palestiniens, en plus de la blessure de plus de 75 autres personnes et ont causé de graves dommages matériels». Pour rappel, les colonies en Palestine occupée sont toutes illégales au regard du droit international. Au cours des six derniers mois, plus de 700 attaques de colons soutenues par les forces de l'occupation sionistes contre des Palestiniens ont été enregistrées en Cisjordanie occupée, y compris à Al Qods-Est, selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), tandis qu'au moins 1 244 Palestiniens, dont 600 enfants, ont été déplacés en raison de la violence des colons dans les territoires occu-

pés.

Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 33 899 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 33 899 martyrs et 76 664 blessés depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 6 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 56 martyrs et 89 blessés. Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

M. B.

Présidence de la République
Abdelmadjid Tebboune préside une réunion du Haut conseil de sécurité

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité", lit-on dans le communiqué.

R. N.

Saison estivale à Béjaïa

La Protection civile recrute des surveillants de baignade

La Protection civile de la wilaya de Béjaïa compte recruter un nombre important de surveillants de baignade, afin de renforcer son dispositif de surveillance des plages et de secours des estivants au niveau d'au moins 34 plages à travers le littoral de la wilaya. Un concours de recrutement sur épreuves sera organisé le 15 mai prochain afin d'être fin prêt au début officiel de la saison estivale qui interviendra le 1^{er} juin prochain. Les candidats à ces postes devraient subir des épreuves de natation et de sauvetage pour

être acceptés. La date de dépôt des dossiers de participation au concours est d'ores et déjà ouverte et devrait être bouclée le 6 mai prochain, selon un avis émis très récemment. Les candidats devraient avoir 18 ans et plus, jouir d'une bonne moralité, une bonne condition physique, une bonne santé et ne devraient pas avoir de tatouages sur le corps. A ce propos, la Protection civile a ouvert 626 postes de surveillants de baignade pour le mois de juin, 906 autres pour le

mois d'août et enfin 376 pour le mois de septembre. Ces surveillants de baignade devraient, une fois recrutés, être répartis sur les plages surveillées de la wilaya de Béjaïa, d'est en ouest, et secourir les baigneurs voire leur donner en cas de nécessité des conseils afin d'éviter de prendre des risques les jours où les baignades seront interdites en cas de mer agitée. Pour rappel, la préparation de la saison estivale a débuté au mois de février dernier dans plusieurs communes du littoral de la wilaya.

Une rencontre a été présidée par le wali la semaine dernière, à l'effet de coordonner les actions de préparation de la saison estivale et évaluer les opérations déjà entreprises. Une opération de nettoyage des plages de la commune de Melbou, dont «Tassif El-Marsa», a été entreprise hier par l'APC, la Direction du tourisme, la Direction de l'environnement et l'EPIC de Béjaïa, sur instruction du wali. Il s'agit de nettoyer les ordures charriées en grandes quantités par les crues du mois de février dernier.

H. Cherfa

Réunion du gouvernement

Un avant-projet de loi sur la concurrence au menu

■ Un avant-projet de loi définissant les règles liées à la concurrence, qui entre dans le cadre de la lutte contre la spéculation, la prévention des situations de domination et de monopole et la promotion de la gouvernance économique, a figuré parmi les dossiers traités hier lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

Par Lynda Naili

A ce titre, au menu de cette réunion de l'exécutif étaient inscrits l'étude de l'avant-projet de loi définissant les règles liées à la concurrence, de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux installations de transport aérien et aux installations aéroportuaires. Outre le projet de décret exécutif précisant les conditions et modalités d'achèvement d'une thèse de doctorat dans le milieu professionnel, le gouvernement a aussi déroulé le suivi et l'évaluation de l'activation du nouveau système d'investissement et ceux de la numérisation du secteur des Postes et Télécommunications.

Enfin, le cadre réglementaire lié à la qualification initiale des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise impliqués dans le domaine des hydrocarbures a également été au menu de cette réunion gouvernementale.

Promotion de la gouvernance économique, lutte contre la spéculation et le monopole

De ce fait, Nadir Larbaoui et son staff ont dans un premier temps étudié l'avant-projet de loi définissant les règles liées à la concurrence, qui entre dans le cadre de l'application des directives du Président de la République ayant trait à la lutte contre la spéculation, à la prévention des situations de domination et de monopole et à la promotion de la gouvernance économique.

Amélioration du fonctionnement des aéroports et gestion des déchets

Abordant ensuite un dossier relatif au secteur des Transports, le gouvernement a également étudié un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Aussi,



un projet de décret exécutif relatif aux installations de transport aérien et aux installations aéroportuaires vise à améliorer le fonctionnement des aéroports afin d'assurer la fourniture de services de meilleure qualité aux voyageurs.

Doctorat dans le milieu professionnel

En outre, dans le cadre de l'achèvement du cadre juridique lié au renforcement des liens entre l'université et le monde économique, notamment en ce qui concerne le développement de nouveaux mécanismes d'accompagnement des diplômés universitaires hautement qualifiés, Larbaoui et son équipe gouvernementale ont étudié un projet de décret exécutif précisant les conditions et modalités d'achèvement d'une thèse de doctorat dans le milieu professionnel, qui établirait un cadre réglementaire permettant de créer une relation complémentaire entre les organismes en charge de la recherche scientifique et

institutions économiques.

Suivi du nouveau code de l'investissement et de la numérisation

Ceci étant, en matière de suivi de l'activation du nouveau code de l'investissement, le gouvernement a entendu une présentation sur l'état d'avancement du processus d'assainissement et de préparation des zones d'expansion touristique et de placement des biens touristiques appartenant au domaine privé de l'Etat et destinés à la mise en œuvre des projets d'investissement touristique à la disposition de l'Agence algérienne de promotion des investissements.

Par ailleurs, concernant les présentations sectorielles liées à la mise en œuvre des instructions du président de la République visant à accélérer le rythme de la numérisation dans tous les secteurs, le gouvernement a entendu une présentation sur la numérisation du secteur des Postes et Télécommunications, qui a permis de passer en revue les pro-

grès réalisés dans le domaine du renforcement des moyens informatiques et des technologies de la communication, du développement du service de paiement électronique et de la diffusion de la certification et de la signature électroniques.

Qualification des bureaux d'expertise dans le domaine des hydrocarbures

De plus, le gouvernement a également discuté de l'étude du cadre réglementaire lié à la qualification initiale des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise impliqués dans le domaine des hydrocarbures visant à garantir qu'ils disposent des meilleures exigences de compétence pour réaliser des études et des expertises dans ce domaine afin d'accompagner la mise en œuvre des investissements importants qui sont mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de valorisation des ressources pétrolières.

L. N.

Programme AADL 2

Des mesures pour parachever la remise des affectations

Le parachèvement du dossier AADL 2 est imminent pour laisser place prochainement au programme AADL 3. Hier, le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a tenu une réunion de

coordination pour arrêter les mesures proactives concernant l'achèvement de l'opération d'attribution des attestations d'affectation. Cette réunion entre «dans le cadre de l'application des instructions et décisions du ministre de l'Habitat et de la Ville,

Mohamed-Tarek Belaribi, données lors de la dernière réunion de coordination, tenue le 8 avril 2024, portant sa ferme volonté de veiller au parachèvement des travaux de tous les projets restants dans les délais impartis et le parachèvement des opéra-

tions d'attribution des attestations d'affectation dans toutes les wilayas». Des directeurs centraux et cadres de l'agence ont pris part à cette réunion chapeautée par le DG de l'AADL. Ce dernier a, à cette occasion, rappelé la stratégie mise en place

LA QUESTION DU JOUR

Patience stratégique contre réponse disproportionnée

Suite de la page Une

Notons qu'au final c'est Israël qui a eu besoin de l'aide arabe, ce ne sont pas les Arabes qui se sont trouvés dans la nécessité de l'appeler à la rescousse après un acte d'hostilité perse à leur encontre. Ainsi donc, Israël a fait ce qu'il fallait pour dresser l'Iran contre lui, mais maintenant que cet objectif est atteint au-delà de ses espérances, que fait-il ? Il ne fait rien justement, rien pour le moment en tout cas. Il s'efforce à ce qui ressemble fort à «la patience stratégique» dont les Iraniens ont longtemps fait preuve quand lui-même les agressait de toutes les façons possibles. Il ne veut pas faire dans la précipitation, dans l'idée que si l'Iran a osé l'attaquer, c'est sûrement qu'il lui réserve pire encore, si lui-même est trop bête pour foncer dans le panneau. L'Iran veut qu'il riposte à la riposte, eh bien, il n'en fera rien, rien jusqu'à ce que les Etats-Unis se décident à le venger. Car il faut bien qu'ils s'y mettent tôt ou tard, s'ils ne veulent pas le voir perdre une guerre existentielle avant même qu'elle ne commence vraiment. La création d'Israël après tout n'est pas israélienne, elle est occidentale. Ce n'est que justice que l'Occident défende sa créature. Aujourd'hui, quatre jours après le 14 avril, et toujours aucune déclaration publique de Netanyahu promettant une réponse terrible à l'essai de roquettes envoyé sur Israël. Lui qui ne craignait pas d'afficher sa divergence avec le président américain à propos de l'offensive sur Rafah, à croire qu'elle lui semblait d'autant plus obligatoire que Joe Biden était contre. A Rafah le seul risque encouru, c'était de tuer beaucoup plus de civils palestiniens que l'électeur américain ne pouvait supporter ; ou plus exactement, accepter de la part de l'administration Biden. Une riposte contre un intérêt iranien, où que ce soit, en Iran même ou en Syrie, déclencherait une réponse disproportionnée, quelque précaution qu'il ait pris lui-même à faire en sorte qu'elle soit la moins douloureuse possible. Ainsi l'ont averti les Iraniens, dont il sait maintenant qu'ils tiennent parole. Depuis quatre jours, c'est comme si Israël s'est converti à la stratégie de la patience inventée et longtemps mise en pratique par les Iraniens, et que les Iraniens lui aient emprunté le principe de la réponse disproportionnée, la seule dissuasion qui vaille à ses yeux.

M. H.

par le ministre de l'Habitat, consistant en la mobilisation de toutes les énergies humaines et moyens matériels pour répondre à toutes les exigences actuelles et les défis à venir.

M. S.

Industrie automobile

Aoun met le cap sur la sous-traitance

■ Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné à Oran l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux.



Par Nawel H.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre organisée par le Groupe Stellantis, qui a réuni 90 opérateurs algériens et étrangers, dans le but de nouer des partenariats de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composants automo-

biles, M. Aoun a noté que cette démarche vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale, à travers la création d'un tissu de sous-traitance en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux en matière de qualité et de sécurité.

Cette rencontre, qui a réuni 90 opérateurs de 7 pays, soit l'Algérie, la Turquie, la France, l'Italie, la Tunisie, le Portugal et la Chine, vise à présenter la stratégie du Groupe Stellantis en matière d'achat et d'approvisionnement en pièces et composants automobiles. Le ministre

de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a expliqué que son ministère ambitionne de «construire des partenariats gagnants dans différents domaines de sous-traitance, soit localement ou en joint-venture, pour satisfaire la demande nationale ou à l'export». «Cet événement devrait constituer la base d'une coopération durable et fructueuse et une plateforme d'échange, de partenariat et d'assistance, qui s'achèvera par la contractualisation des relations entre Stellantis et les fournisseurs ici présents», a-t-il ajouté. Il a également souligné la volonté du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et son engagement à bâtir une base solide pour le développement de l'industrie automobile en s'associant avec des partenaires ayant une grande expérience dans ce domaine. «Cette démarche vise également à constituer une base de PME sous-traitantes afin d'assurer une intégration locale en valorisant les matières premières

et en stimulant le progrès technologique, scientifique et l'innovation», a-t-il noté. Il a, par ailleurs, estimé que l'écosystème est aujourd'hui favorable pour attirer les investissements nationaux et étrangers dans l'industrie automobile, mettant en avant les avantages offerts par la loi sur la promotion de l'investissement. Le chef d'opération Moyen-Orient et Afrique du Groupe Stellantis, Samir Cherfan, a souligné pour sa part que le projet Fiat Algérie est un premier écosystème automobile intégré en Algérie que les sous-traitants peuvent rejoindre. L'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a souligné que le gouvernement italien suit le projet Fiat Algérie avec «beaucoup d'attention», ajoutant que l'Italie est prête à continuer à accompagner l'Algérie dans l'implantation de l'industrie automobile, à travers un partenariat gagnant-gagnant qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays.

N. H.

Transition numérique

Signature d'un accord de coopération entre l'AGCE et l'ONDEFOC

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a présidé, à Alger, avec le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, la cérémonie de signature d'un accord de coopération entre l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE) et l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC). La signature de l'accord a eu lieu en présence de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, et en marge de la cérémonie de distinction des lauréats du Concours national sur l'innovation, organisé par le secteur de la Formation et de l'Enseignement profes-

sionnels, à l'occasion de la célébration de la journée du Savoir (16 avril), selon un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

Après avoir passé en revue les principaux indicateurs liés à la contribution du secteur à la dynamique de transition numérique que connaissent les différents secteurs, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de la connexion à internet et de la qualité du débit, à la généralisation de l'utilisation du paiement électronique et à la promotion de l'inclusion financière, Bibi Triki a mis en avant l'importance de l'initiative mise en œuvre par les deux secteurs, en vertu de l'accord et qui «s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à développer le traitement des procédures

adoptées dans la formation à distance». Le projet de coopération prépare le terrain pour «la mise en place d'une plateforme dédiée à la signature électronique des certificats permettant de les envoyer aux parties concernées, y compris les stagiaires, par voie numérique et instantanée, avec un niveau de sécurité et de fiabilité très élevé», a assuré le ministre.

Il a ajouté que l'initiative de coordination multisectorielle, objet de la signature, procède de «l'intérêt particulier que le secteur de la Poste et des Télécommunications accorde au citoyen en lui assurant l'accès à un service de qualité, une démarche, a-t-il dit, qui constitue l'essentiel de la feuille de route du secteur, issue du plan d'action du gouverne-

ment qui consacre, à son tour, les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la concrétisation de la transition numérique».

Le ministre a également réaffirmé, à cette occasion, «la pleine disponibilité du secteur de la Poste et des Télécommunications, à travers ses compétences, ses services administratifs et ses opérateurs, à mettre son expertise à la disposition du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et autres secteurs et organes, pour garantir le succès du processus de certification et de signature électroniques dans notre pays», a conclu la même source.

Youcef A.

Le SG du HCA, Si El Hachemi Assad, à Tizi-Ouzou

Ouverture prochaine d'un département de langue et culture amazighes à l'université de Chlef

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a rendu hommage hier depuis Tizi Ouzou aux pionniers dans l'enseignement de la langue amazighe à l'école dès l'année 1995, dont «nos braves enseignants et inspecteurs qui ont su réanimer linguistiquement, scientifiquement et pédagogiquement la flamme de l'espoir qui continue de briller et d'éclairer la marche de l'Algérie unie et indivisible». Il s'exprimait à l'ouverture des travaux du premier regroupement pédago-

gique national des inspecteurs de la langue tamazight, organisé au Centre des loisirs scientifiques de la ville de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la célébration de journée nationale du Savoir. Il n'a pas manqué de souligner l'importance que le travail sur l'amazighité s'éloigne «du champ politique et s'oriente définitivement vers la réflexion, la recherche et la promotion littéraire scientifique, culturelle et artistique». À l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), le SG du HCA a mis en avant l'apport de l'université à travers les départe-

ments de la culture et langue amazighes ouverts à Tizi-Ouzou, Béjaïa, Batna, Tamanrasset et Bouira, en attendant le lancement d'un sixième département à l'université de Chlef pour le développement et l'aménagement de la langue. Il a, à ce propos, souligné que l'expérience de l'université de Tizi Ouzou en la matière sera généralisée aux autres universités du pays, surtout avec l'ouverture du département de traduction tamazight arabe et français. Évoquant la convention signée à l'occasion avec l'université de Tizi-Ouzou, Si El Hachemi

Assad a précisé que parmi les principaux objectifs de ce partenariat renouvelé est d'accompagner la communauté universitaire dans de nouvelles actions visant à développer tamazight, citant l'exemple du lancement imminent d'une étude sur le lectorat de cette langue. De son côté, le recteur de l'UMMTO, Ahmed Bouda, a saisi l'occasion pour rappeler quelques statistiques liées à l'enseignement de tamazight au sein de l'université de Tizi Ouzou, faisant état de 1 300 étudiants inscrits, 100 étudiants ayant soutenu leurs thèses de

Magister et 120 doctorants. Il n'a pas manqué de faire état de la difficulté à recruter des enseignants universitaires en dépit de la mobilisation des postes budgétaires. Bouda a, par la même occasion, annoncé la signature d'une convention avec le laboratoire de recherche de l'université de Béjaïa, afin d'accompagner les étudiants pour élaborer leurs thèses de soutenance et permettre à toutes les universités du pays de pourvoir les postes affectés aux enseignants de tamazight.

Hamid Messir

Agroalimentaire

650 exposants attendus au Salon «Djazagro» du 22 au 25 avril

■ L'édition 2024 du Salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro) se tiendra du 22 au 25 avril au Palais des expositions Pins maritimes (Alger), avec la participation de 650 exposants nationaux et étrangers représentant 28 pays, ont annoncé les organisateurs de cet événement économique.

Par Salima K.

Parmi ces exposants qui seront présents au salon, il y aura des entreprises algériennes et une grande partie d'entreprises représentant des pays de l'Union européenne, en plus d'exposants des pays voisins et de Malaisie, a affirmé la directrice du salon, Chantal de Lamotte, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag.

«Cette année encore, nous nous engageons à mettre en avant les dernières innovations technologiques industrielles du secteur agroalimentaire», a-t-elle affirmé, précisant qu'une attention particulière sera consacrée au volet du conditionnement et de l'emballage compte tenu de son rôle primordial dans la vente du produit.

«Le rôle du packaging, autrefois limité à la fonction basique de protection du produit et d'information, a considérablement évolué et représente pour les producteurs un élément clé pour se positionner sur le marché et fidéliser les consommateurs», a-t-elle fait valoir.

Dans ce sens, elle a cité les produits algériens, notamment les produits de terroir qui sont «de très bonne qualité» tels l'huile d'olive et les dattes qui pourraient se positionner davantage



sur les marchés internationaux à travers le développement de leur packaging.

«La force de l'Algérie c'est d'avoir une agriculture bio et une variété impressionnante de produits du terroir qu'il faut juste valoriser à travers l'emballage et le conditionnement», a-t-elle insisté. Pour sa part, le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag, a souligné l'importance d'un tel événement qui devrait accueillir plus de 23 000 visiteurs dont un nombre important de professionnels et des

porteurs de projets en quête d'opportunités d'affaires et de partenariat. «Outre la promotion des produits algériens, le salon représente une plateforme de rencontre qui permet aux opérateurs de prospecter le marché national et renforcer les relations de partenariat industriel avec le tissu productif, d'autant qu'il y a des producteurs agricoles qui souhaiteraient se lancer dans la transformation», a-t-il affirmé, assurant la disponibilité de machines industrielles pour la petite et la grande transforma-

tion afin de répondre à l'ensemble des opérateurs. Djazagro verra également le retour du concours «Djaz'Innov» pour repérer les innovations susceptibles de dynamiser la croissance du marché agroalimentaire algérien, affirment les initiateurs du salon.

Une présélection permettra aux candidats choisis pour cette 3^e édition de «Djaz'Innov» de mettre leur produit, service ou équipement, dans un espace nommé l'Agora des Experts. Les finalistes du concours présente-

ront leur produit et leur service aux visiteurs. De ce même espace, des conférences sur des thématiques en rapport avec le secteur de l'Agriculture et de l'agroalimentaire seront présentées au public tout au long du salon.

Les communications porteront notamment sur le problème du gaspillage alimentaire, les enjeux de la traçabilité et la labellisation des produits du terroir, la conformité des produits agroalimentaires et les opportunités d'exportation en Afrique.

Afrique du Sud
L'inflation ralentit en mars pour la première fois depuis le début de l'année

L'inflation a ralenti en mars pour la première fois depuis le début de l'année en Afrique du Sud, diminuant de 0,3 point pour atteindre 5,3 %, a indiqué hier l'agence nationale des statistiques StatsSA. Après deux mois de hausse, ce ralentissement permet le maintien du taux d'inflation dans la fourchette fixée par la banque centrale : «Le taux s'est maintenu entre 5 % et 6 % depuis septembre 2023», selon StatsSA. Après avoir atteint un pic à 14 % un an plus tôt, la hausse des prix sur l'alimentaire et les boissons non alcoolisées a ralenti à 5,1 % en mars, contre 6,1 % en février. Il s'agit de «l'augmentation annuelle la plus faible depuis septembre 2020», a souligné StatsSA. En hausse de respectivement 6,3 %, 6,0 % et 5,9 %, l'éducation, la santé et le logement figurent parmi les catégories enregistrant les plus fortes variations annuelles de prix. La banque centrale a fixé un objectif d'inflation compris entre 3 et 6 % et a maintenu son principal taux d'intérêt inchangé à 8,25 % en mars.

Farid M.

A. Y.

Huile d'olive

Baisse «sensible» de la production à Bouira

La production d'huile d'olive a connu une baisse sensible à Bouira la saison 2023-2024, pour n'atteindre que 3,2 millions de litres, selon les chiffres communiqués par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. «La production d'huile d'olive a atteint cette année 3 270 111 litres avec un rendement de 13,29 litres par quintal», a précisé à l'APS une responsable à la DSA, M^{me} Salima Kerkoud. Cette récolte est en baisse par rapport à l'année précéden-

te, 2022-2023, qui a connu une production de plus de 4,5 millions de litres d'huile d'olive, selon la Direction locale des services agricoles.

«Cette baisse est due notamment à la sécheresse provoquée par le manque criard de pluviométrie, un phénomène qui sévit depuis quelques années dans tout le pays, et non pas uniquement dans la wilaya de Bouira», a expliqué M^{me} Kerkoud. S'ajoute à cela, le phénomène de l'alternance qui

caractérise l'olivier (à une saison abondante succède une autre à faible rendement), ainsi qu'aux incendies et à la canicule qui ont impacté le cycle végétatif de l'olivier notamment durant la phase de pollinisation, selon des experts en oléiculture. Il y a quelques années, Bouira enregistrait une production allant de huit jusqu'à 11 millions d'huile d'olive. Actuellement, la récolte oscille entre 3 et 4 millions de litres. Les services agricoles de la wilaya s'attendent par contre à

une récolte abondante l'année prochaine grâce au retour des pluies cette année. Beaucoup d'agriculteurs de la wilaya, notamment à Semmache (El Adjiba), Mchedallah et El Asnam, ont affiché un grand optimisme quant à la production oléicole la saison prochaine. La wilaya de Bouira renferme une superficie oléicole globale de 37 000 hectares, dont plus de 28 000 ha en production, selon les données de la DSA.

Farid M.

Pétrole

Le Brent baisse à moins de 90 dollars

Les cours du pétrole baissent encore hier, les investisseurs mettant en balance les risques géopolitiques au Moyen-Orient d'un côté, les stocks et l'état de l'économie américaine de l'autre.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin perdait

0,38 % à 89,68 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, baissait de 0,41 %, à 84,98 dollars. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, a indiqué mardi que «les dernières données macroéconomiques n'avaient clairement pas renforcé

(la) confiance des membres de l'institution quant au retour de l'inflation vers son objectif de long terme», soit 2 % par an.

L'inflation a ainsi rebondi en mars aux Etats-Unis, à 3,5 % sur un an contre 3,2 % précédemment, selon l'indice de prix à la consommation CPI. Les investisseurs attendent des données

hebdomadaires sur les stocks de pétrole américains. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi que les réserves commerciales de brut américaines s'étaient renforcées de plus de 4 millions de barils pour la semaine achevée le 12 avril. Les données de l'API sont

toutefois réputées moins fiables que celles de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui publiera ses statistiques hebdomadaires sur l'état des stocks américains. Les analystes s'attendent également à une augmentation des stocks de brut, mais plus modeste.

N. T.

Célébration de la journée du Savoir

Diverses activités dans l'Ouest du pays

■ Les wilayas de l'ouest du pays ont célébré, mardi, à l'instar des autres régions, la journée du Savoir «Youm El Ilm», coïncidant avec l'anniversaire de la mort de cheikh Abdelhamid Benbadis, en revisitant les qualités de cet érudit, en sus de la tenue d'activités artistiques, scientifiques et sportives variées.

Par Abia Selles

Oran, les autorités locales, à leur tête le wali, Saïd Sayoud, ont présidé la cérémonie organisée sur cheikh Benbadis par la Direction de wilaya de l'éducation à la Maison de la culture «Zeddour-Brahim-Belkacem», en présence d'une foule d'élèves et d'éducateurs, où des œuvres théâtrales et artistiques ont été présentées, ainsi que des récitals poétiques sur l'érudit Benbadis et des conférences sur l'importance du savoir dans le développement des nations. La moudjahida Zemouchi Fatiha, fille du savant Cheikh Saïd Zemouchi, membre de l'Association des ulémas musulmans algériens, de même que des élèves lauréats du concours intellectuel et sportif ont été honorés. A Tlemcen, la cérémonie de cette célébration a été abritée par le Palais de la culture «Abdelkrim-Dali» de la commune de Mansourah, sous la supervision des autorités de wilaya, où des chants ont été entonnés par la chorale d'écoliers, une opérette intitulée «Les ulémas et les martyrs ne meurent pas», en plus d'un hommage aux élèves lauréats des concours éducatifs. Le programme a permis aussi d'honorer des enseignants venus présenter



des réalisations dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, ainsi que des établissements scolaires lauréats des concours. A Mostaganem, le lycée «Ould-Kablia-Saliha» du chef-lieu de wilaya a décroché le prix de la wilaya du concours inter-lycées, suite à la finale qui l'a opposé au lycée Yahia-Chérif (Achaacha) à la Maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki», dans le cadre des festivités de Youm El Ilm, en présence des autorités locales civiles et militaires et du corps enseignant. Les noms des trois lauréats du concours de wilaya «Histoire de

ma ville» ont été affichés par les services de la wilaya de Mostaganem, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports, l'Office des établissements des jeunes. Le premier prix du concours du meilleur dessin expressif a été remporté par Gouaiche Farès Abdelkrim (Mostaganem), suivi de Belhamiti Nour El Houda de Sidi Ali, Sobhi Ghofrane de la commune de Sidi Lakhdar, alors que le premier prix du concours du court métrage a été remporté par Medjoud Bassma (Sidi Ali), suivie de Mustapha Brahim Zakaria (Mazaghran) et Hamada Meroua

(Mostaganem). Ce concours qui vise à mettre en exergue l'aspect historique et civilisationnel de la ville de Mostaganem a vu la participation de 92 participants de la plupart des communes de la wilaya, selon les organisateurs. A Sidi Bel Abbès, la Direction de l'éducation a organisé des activités scientifiques et culturelles en présence des autorités locales au niveau du hall de la Maison de la culture «Kateb-Yacine», dont une exposition de livres, une autre de tableaux d'art, des concours intellectuels au niveau des établissements scolaires et de la bibliothèque principale de lecture

publique «Moudjahid Mohammed-Kebbat» sous le slogan «Avec le savoir nous construisons les pays». Le théâtre régional de Sidi Bel Abbès a abrité des ateliers sur la fabrication de poupées, au titre du concours national de marionnettes. Le texte dramatique est écrit par l'artiste Doualiya Nouredine, sous l'encadrement de l'artiste Kada Bensemicha et l'artiste Lasfar Khaled. A Saïda, le wali, Amoumen Mermouri, accompagné des autorités civiles et militaires et de la famille révolutionnaire, a supervisé les cérémonies de célébration de cette journée au théâtre régional «Sirat-Boumediene» de la ville de Saïda, qui s'est distinguée par la tenue d'activités intellectuelles, honorant des enseignants dont les élèves ont obtenu les premières places dans les certificats d'enseignement moyen et du baccalauréat, ainsi que les élèves qualifiés au niveau national au concours du Défi de lecture arabe, les gagnants du concours du Saint Coran et les brillants athlètes. A. S.

AGEND'ART

Direction de la culture de la wilaya de Médéa
19 avril :

Lancement officiel du Mois du patrimoine à Médéa avec une série d'activités mettant en valeur le patrimoine de la ville. Le public est invité à la région de Dhaya pour assister à la cérémonie d'ouverture.

Direction

de la culture de Blida
Jusqu'au 25 avril :

Dans le cadre de la célébration de la journée nationale du Savoir, la direction de la culture de Blida organise une exposition-vente de livres aux bibliothèques communales de Bouinan, Hssemiya et El Afroun.

Théâtre régional d'Oran
27 avril :

Présentation de la pièce de théâtre «El Azeb»

30 avril :

Présentation de la pièce de théâtre «Pinocchio»

«Tiaret arabe des arts plastiques»

Une forte affluence du public

Douze artistes arabes et vingt algériens ont assisté mardi à l'ouverture de la rencontre «Tiaret arabe des arts plastiques». Accueillie par la Maison de la culture Ali-Mâachi de Tiaret, cette rencontre est dédiée à l'artiste plasticien Mohamed Demis. Cette manifestation, organisée trois jours durant à l'initiative de l'association «Lamassat El Fen oua El lbdâa» (Touches d'art et de créativité), a drainé un large public parmi les fans des arts plastiques et de la calligraphie venus

découvrir l'exposition de plus de 50 tableaux d'art, en plus d'interventions sur le parcours de l'artiste Mohamed Demis et la tenue d'un atelier de dessin auquel prennent part différents artistes.

Le président de l'association, Abdelhadi Boudouaia, a souligné que l'objectif de cette rencontre de portée nationale, qui a pris pour la première fois une dimension arabe, est de faire connaître au public les capacités artistiques locales et nationales, de faire la promotion de cet art original de notre legs touristique

et archéologique auprès de nos frères arabes. Il a ajouté que cette rencontre, placée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, œuvre à mettre en exergue les figures artistiques activant dans les arts plastiques, en les honorant et en valorisant leurs œuvres.

L'artiste plasticien Mohamed Demis a été choisi, car il a représenté l'Algérie dignement dans 17 manifestations internationales, mettant en relief devant le public ses œuvres artistiques qui se distinguent par les genres

symbolique et abstrait, entre autres, a-t-on indiqué.

Pour sa part, l'artiste Mohamed Demis, venu de la wilaya d'Annaba, a déclaré à la presse que cette initiative, qui coïncide avec la célébration de Youm El Ilm (journée du Savoir) «nous rappelle notre érudit Abdelhamid Ibn Badis et tous les oulémas d'Algérie», ajoutant que la wilaya de Tiaret est une région authentique disposant d'un public cultivé et ayant un goût artistique raffiné.

F. H.

Bibliothèque du défunt D' Mohamed-Salah Mermoul

Un héritage important remis au Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf

La famille du professeur d'histoire Mohamed-Salah Mermoul (1930-2023) a remis mardi les ouvrages de la bibliothèque privée du défunt à la direction de la bibliothèque du Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila pour les mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs.

La bibliothèque du regretté Mohamed-Salah Mermoul comprend plus de 1 400 ouvrages dans les disciplines de l'histoire, de la littérature, de la géographie, du droit, de la Charia islamique, de l'économie, des

sciences politiques, de la psychologie et de la sociologie, en plus d'un grand nombre de revues, de périodiques et de correspondances. Mohamed-Salah Mermoul, né dans la commune d'Elayadi Barbes (Mila), avait étudié à l'Institut du Cheikh Abdelhamid Benbadis, à Constantine, puis à l'université Zitouna, en Tunisie. Il avait lutté, durant la Révolution, en travaillant notamment au recrutement d'étudiants au profit de la lutte pour l'indépendance, tout en étudiant l'histoire à l'université de Constantine, avant de devenir

membre de l'Union des historiens arabes à Baghdad (Irak) et de l'Union des historiens algériens.

Ses ouvrages ont été remis à la bibliothèque du Centre universitaire de Mila «conformément à ses dernières volontés», a affirmé son fils Chihab, qui a déclaré que les membres de la famille «se réjouissent de voir la propre bibliothèque du défunt conservée à Mila, ville où il est né et a vécu une partie de son enfance».

De son côté, le directeur du Centre universitaire de Mila, Amirouche Bouchelaghem, sou-

lignant que le D' Mohamed-Salah Mermoul était «une des figures scientifiques les plus illustres dans le domaine de l'histoire», a affirmé que les ouvrages confiés à la bibliothèque du Centre universitaire «constituent une importante plus-value» pour l'établissement qu'il dirige. Selon M. Bouchelaghem, le mérite de cet enrichissement de la bibliothèque du Centre revient également à l'Association des journalistes et des correspondants de Mila, qui a été le lien entre le Centre universitaire et la famille de Mohamed-Salah Mermoul,

conduisant à la remise de ses ouvrages en ce jour précis qui coïncide avec la journée du Savoir (Youm El Ilm, célébré le 16 avril de chaque année). Il a assuré qu'une aile de la bibliothèque du Centre universitaire «portera désormais le nom de Mohamed-Salah Mermoul», qu'il sera pris «grand soin» des ouvrages en question qui seront «restaurés à chaque fois qu'il sera nécessaire» et jalousement conservés pour être mis à la disposition des chercheurs et des étudiants.

M. K.



Birmanie

Aung San Suu Kyi transférée de sa cellule à une résidence surveillée

■ L'ex-chef du gouvernement birman déchu, Aung San Suu Kyi, a été transférée de sa cellule de prison à une résidence surveillée, a indiqué une source militaire à l'AFP hier, la junte au pouvoir ayant annoncé des mesures pour protéger les détenus fragiles face à une vague de chaleur.

Par Rosa C.

Aung San Suu Kyi, âgée de 78 ans et lauréate du prix Nobel en 1991, purge une peine de 27 ans pour une série de condamnations pénales allant de la corruption au non-respect des restrictions relatives au Covid.

Elle a été en grande partie cachée aux yeux du public depuis son arrestation par les militaires lors de leur prise du pouvoir par un putsch en 2021, aperçue une seule fois sur des photos granuleuses des médias d'État prises dans une salle d'audience de Naypyidaw, la capitale, et faisait face à des problèmes de santé selon la presse locale.

Une source militaire, s'exprimant sous couvert d'anonymat, a

déclaré que l'ancien président Win Myint, également emprisonné, avait lui aussi bénéficié d'un placement en résidence surveillée.

Le porte-parole de la junte, Zaw Min Tun, a fait savoir qu'une vague de chaleur avait incité les autorités à prendre des mesures pour protéger les détenus vulnérables.

«Non seulement Daw Aung San Suu Kyi et U Win Myint, mais aussi des prisonniers âgés ont reçu les soins nécessaires en raison des fortes chaleurs», a indiqué à l'AFP Zaw Min Tun.

La température dans la capitale où Aung San Suu Kyi est supposée être détenue dans un complexe spécialement construit, devrait atteindre des

températures particulièrement élevés ces jours prochains, jusqu'à même 41°.

Il n'a pas été possible de déterminer immédiatement si la décision concernant Aung San Suu Kyi était temporaire ou si elle représentait une réduction officielle ou un aménagement de sa peine.

Les médias locaux ont rapporté qu'au cours de son procès, qui a duré plusieurs mois, M^{me} Suu Kyi avait souffert de vertiges, de vomissements et avait parfois été incapable de se nourrir en raison d'une infection dentaire.

Son fils Kim Aris a déclaré en février à l'AFP qu'elle était toujours détenue dans un complexe pénitentiaire à Naypyidaw, la capitale bâtie par les militaires.

Un complexe qui ne disposait pas de système de climatisation durant les périodes de chaleur, avec des murs en béton qui suintaient d'eau durant la mousson, avait décrit l'an dernier à l'AFP Sean Turnell, incarcéré là-bas pendant plusieurs mois.

L'enfermement dans cette capitale isolée contraste fortement avec les années qu'Aung San Suu Kyi a passées en résidence surveillée sous la junte précédente, où elle est devenue une figure de proue de la démocratie connue dans le monde.

Pendant cette période, elle avait vécu dans le manoir familial de l'époque coloniale situé dans le centre de Rangoun, après s'être fait connaître lors de



grandes manifestations contre la junte de l'époque en 1988.

Aung San Suu Kyi reste très populaire en Birmanie, même si son image internationale a été ternie par son accord de partage du pouvoir avec les généraux et par son incapacité à défendre la minorité musulmane persécutée des Rohingyas.

La junte a également annoncé hier dans un communiqué l'amnistie de 3 300 prisonniers à l'occasion du Nouvel an birman.

À l'extérieur de la prison d'Insein, à Rangoun, quelque 200 à 300 parents et amis attendaient pour saluer les prisonniers sortant du complexe à bord de bus.

L'amnistie comprend notamment 13 Indonésiens et 15 Sri Lankais qui seront expulsés, a indiqué la junte.

Les autres détenus bénéfici-

ent d'une réduction d'un sixième de leur peine, sauf ceux condamnés pour meurtre, terrorisme et trafic de drogue, précise le communiqué.

La Birmanie est en proie à une rébellion depuis que l'armée a renversé le gouvernement démocratiquement élu d'Aung San Suu Kyi en 2021. Mais la junte fait actuellement face à la menace la plus grande de son histoire, subissant revers et lourdes pertes au cours des derniers mois.

L'organisation locale Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP) évalue à plus de 4 800 le nombre de civils morts depuis le début de la répression.

R. C.



Commentaire

Censure

Par Fouzia Mahmoudi

Mardi se tenait à Bruxelles un rassemblement d'hommes politiques européens de droite nationaliste. Une rencontre qui visiblement n'était pas au goût de tous, la police étant intervenue sur place pour l'interrompre. Une décision dénoncée depuis comme une atteinte à la liberté d'expression. Les critiques sont en effet nombreuses après l'interdiction d'une conférence d'élus européens de droite, parmi lesquels Eric Zemmour et le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, mardi dans la banlieue de Bruxelles. L'événement, la «National Conservatism Conference», avait commencé tôt dans la matinée avant d'être interrompu à la mi-journée par l'intervention de la police, après un arrêté du bourgmestre de Saint-Josse, Émir Kik. Sur X, l'élus bruxellois indique avoir pris cet arrêté pour «garantir la sécurité publique». «À Etterbeek, à Bruxelles Ville et à Saint-Josse, l'extrême droite n'est pas la bienvenue», poursuit-il. Cet arrêté a toutefois été finalement suspendu hier par le Conseil d'État belge. La conférence a ainsi pu reprendre avec le discours du Premier ministre hongrois, Viktor Orban, qui est monté à la tribune en fin de matinée. La rencontre avait déjà subi deux déprogrammations ces derniers jours dans deux autres communes de la banlieue de Bruxelles. Cet arrêté d'interdiction a été dénoncé comme une atteinte à la liberté d'expression. Eric Zemmour, président du parti français Reconquête !, qui devait prononcer un discours devant les euro-sceptiques à moins de deux mois des élections européennes, s'en est pris au bourgmestre à l'origine de cette décision sur son compte X. «Jadis, la Belgique accueillait Victor Hugo en exil. Désormais, ce pays vit entre le califat et la dictature», a-t-il écrit. Nigel Farage, champion du Brexit et tête d'affiche de la conférence, a fustigé un «communisme à l'ancienne». Selon lui, Émir Kik est un «antidémocratique, anti-liberté d'expression et constitue une excellente publicité pour le Brexit». Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, a dénoncé des méthodes de l'époque soviétique. «La dernière fois qu'ils ont voulu me faire taire avec la police, c'était quand les communistes m'ont attaqué en 1988. Nous n'avons pas abandonné à ce moment-là et nous n'abandonnerons pas cette fois non plus !», a-t-il écrit sur son compte X. D'autres dirigeants européens ont réagi à cette interdiction. Le Premier ministre britannique conservateur Rishi Sunak a jugé «extrêmement inquiétante» la décision des autorités. Son homologue belge, lui, l'a qualifiée d'«inacceptable». Surtout que ce type de démonstration ne fait que renforcer le discours de la droite nationaliste qui assure être persécutée et qui se présente comme le héraut de la liberté d'expression. Cette fois encore, l'intervention des autorités n'a fait que donner une publicité supplémentaire à ce rassemblement et une nouvelle tribune dans les médias dont la couverture aurait très certainement été bien moindre sans la décision d'Émir Kik. Éric Zemmour ou encore Viktor Orban peuvent ainsi crier à la censure et prouver à leurs partisans et sympathisants qu'effectivement ils sont empêchés de s'exprimer et que la police elle-même intervient pour leur interdire de prendre la parole.

F. M.

Géorgie

Premier pas vers l'adoption d'une loi controversée sur l'influence étrangère

Le Parlement géorgien a adopté en première lecture hier un texte controversé sur l'influence étrangère, comparé par ses détracteurs à une loi russe répressive sur les «agents de l'étranger» et à l'origine d'importantes manifestations.

Selon les manifestants, cette législation est liberticide et pourrait menacer le rapprochement de la Géorgie, une ex-République soviétique du Caucase, avec l'Union européenne. Lors d'un vote boycotté par l'opposition, le parti du Réve géorgien, au pouvoir, a voté à 83 voix contre zéro en faveur de ce projet de loi.

Deux autres lectures devraient suivre, un processus qui pourrait prendre des semaines, d'autant que la présidente géorgienne, Salomé Zourabichvili, pro-européenne et en conflit avec le gouvernement, pourrait mettre ensuite son veto.

Les députés proches du pouvoir disposent cependant d'une

majorité suffisante pour le surmonter.

Si le texte est voté, les organisations qui reçoivent plus de 20 % de leur financement de l'étranger seront obligées de s'enregistrer en tant qu'«organisations poursuivant les intérêts d'une puissance étrangère», sous peine d'amendes.

L'UE, qui a accordé en décembre à la Géorgie le statut de candidat, a demandé l'abandon du texte, estimant qu'il va à l'encontre du programme de réformes que le pays doit entreprendre pour progresser sur la voie de l'adhésion.

Le projet de loi actuel «éloignera la Géorgie de l'UE au lieu de l'en rapprocher», a affirmé mardi sur X le président du Conseil européen, Charles Michel.

Des milliers de personnes ont manifesté contre le texte lundi et mardi à Tbilissi, faisant redouter des violences, à quelques mois d'élections législatives test pré-

vues en octobre.

Des policiers anti-émeute ont poursuivi mardi soir des manifestants dans des rues proches du Parlement où des députés étaient en train de voter sur la formulation définitive du projet de loi.

Le ministère géorgien de l'Intérieur a affirmé mardi soir qu'un agent de police avait été blessé et appelé les contestataires à «cesser leurs actions illégales». Une nouvelle manifestation est prévue cette semaine.

Mardi soir, des milliers de manifestants ont notamment scandé «non à la loi russe !».

Le texte est comparé à la loi russe sur les «agents de l'étranger» utilisée par le Kremlin depuis 2014 pour persécuter les voix dissidentes, ONG et médias indépendants.

Le gouvernement géorgien assure qu'il vise uniquement à plus de «transparence» dans le financement des organisations.



Coupe d'Algérie de football

L'USM Alger, dernier qualifié en demi-finale

■ L'USM Alger a été le dernier qualifié en demi-finale de la Coupe d'Algérie de football, après avoir disposé, mardi soir, de la formation de l'US Biskra sur le score de (3/1) au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir ont ouvert le score à la 22^e minute par l'entremise d'Abderrahmane Bacha, après une erreur monumentale du gardien biskri Oussama Melala dans sa surface de réparation, avant que son coéquipier, Chérif Siame, n'égalise dans la minute qui suit, pour l'US Biskra (1-1). La seconde période a permis à l'expérience de l'USM Alger qui est un des favoris pour le sacre final, de s'imposer, ajoutant deux buts coup sur coup, par l'intermédiaire du capitaine Zineddine Belaid (73^e) d'une tête dans la surface de réparation du gardien Oussama Melala, et Ismail Belkacemi (81^e), bien servi au



Belaid et Les Rouge et Noir poursuivent l'aventure en Coupe

point de pénalty par un de ses coéquipiers. C'est là une très belle opération pour la formation de Soustara qui est en course, désormais, pour deux titres importants, à savoir la Coupe de

la CAF et la Coupe d'Algérie. Les poulains de l'Espagnol Garrido ont fait ce qu'il fallait lors de cette empoignée qu'ils ont gérée de la meilleure manière qui soit, surtout que l'USB n'est

pas facile à manier et est considérée comme une équipe accrocheuse qui ne se laisse pas faire. Il s'agira maintenant pour les coéquipiers de Belaid de bien récupérer pour les pro-

chains défis qui attendent l'équipe, d'autant plus qu'ils auront de gros matchs à jouer en demi-finales de la Coupe de la CAF, trophée qu'ils souhaitent sauvegarder après l'avoir remporté la saison passée. A noter que les équipes du CSC, le CRB et le MCA ont également décroché leur billet pour le dernier carré, et cela augure de matchs explosifs pour les demi-finales de l'épreuve populaire qui reste une des compétitions les plus importantes en Algérie.

M. M.

Ligue 1 Mobilis

La JSK revient, le PAC tient en échec le CRB

La JS Kabylie a renoué avec la victoire en s'imposant mardi à domicile face au MC Oran (3-1), alors que le Paradou AC a tenu en échec le CR Belouizdad (1-1), à l'occasion du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Pour le compte de la mise à jour de la 18^e journée, le PAC s'en est remis à son N.10 Boukerma, qui a ouvert le score d'une belle reprise de la tête (54^e), avant que le

CRB n'égalise en fin de match grâce à Belkhir (82^e). L'attaquant camerounais Wamba a raté un penalty pour le Chabab en première période (37^e).

Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le CRB qui restait sur une belle série de quatre succès de rang, toutes compétitions confondues. Au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a réagi devant son public en battant le premier relégué, le MC Oran

(3-1), en ouverture de la 23^e journée, grâce à des buts signés Nechat (6^e), Boualia (18^e) et Berkane (59^e), alors que l'unique réalisation oranaise a été l'œuvre de Boussalem (82^e). Grâce à cette précieuse victoire pour le maintien, les «Canaris» mettent fin à un triste bilan de quatre revers de suite, dont l'élimination concédée à la maison 1/32^e de finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad (0-2). A la

faveur de ce succès, la JSK monte à la 8^e place au classement en compagnie de la JS Saoura avec 30 points chacune. De son côté, le MCO réalise une mauvaise opération dans la course au maintien et concède sa première défaite en championnat depuis six journées. Les «Hamraoua» seront appelés à réagir pour éviter la descente aux enfers.

R. S.

Wolverhampton

Manchester City passe à l'action pour Aït Nouri

Manchester City, actuel leader de la Premier league anglaise de football, a ouvert les pourparlers avec Wolverhampton pour s'attacher les services du défenseur international algérien Ryan Aït Nouri, a indiqué BBC Sport mardi sur son site officiel. «Manchester City a eu des entretiens avec Wolverhampton concernant un éventuel trans-

fert d'Aït Nouri. Arsenal et Liverpool surveillent également le défenseur algérien, bien que l'approche de Man City puisse être facilitée par leur relation étroite avec Jorge Mendes, l'agent d'Aït Nouri», précise la même source.

Aït Nouri (22 ans) avait rejoint les «Wolves» en octobre 2020 en provenance d'Angers SCO (Ligue 2/ France) d'abord

sous forme de prêt, avant que le club anglais ne décide de racheter son contrat en juillet 2021 contre un chèque de 22 millions d'euros.

Le joueur algérien est lié avec Wolverhampton jusqu'en 2026. Selon la même source, «les discussions de Man City avec les Wolves incluaient la possibilité d'impliquer Sergio Gomez dans un accord

d'échange en plus d'une somme à payer». Formé au Paris FC, Aït Nouri (11 sélections) a signé ses grands débuts avec la sélection algérienne en mars 2023, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3^e et 4^e journées des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024).

Ligue 2 amateur

Les clubs plaident pour la suppression du championnat Réserves

Les dirigeants des clubs de Ligue 2 algérienne de football, réunis mardi à Alger à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de la Ligue nationale de football amateur (AGO/LNFA), ont majoritairement plaidé pour la suppression du championnat national de la catégorie Réserves, ou sa réorganisation en groupes

régionaux, car sa formule actuelle est jugée inadéquate. «Le championnat national de la catégorie Réserves, dont la formule est jugée inadéquate, compte tenu des moyens limités dont disposent les équipes de Ligue 2, les dirigeants des clubs ont proposé de procéder à sa suppression, ou sa réorganisation en groupes régionaux», a indiqué la

LNFA dans un communiqué diffusé mardi sur son site officiel. L'assistance a évoqué plusieurs autres points à l'occasion de cette AGO, notamment les contrats des entraîneurs, à propos desquels les dirigeants ont préconisé «une souplesse dans la durée de la relation de travail entre les deux parties». Dans le même cadre, les dirigeants des

clubs ont demandé à la Fédération algérienne de football (FAF) de réduire le montant de l'amende relatif à l'engagement du troisième entraîneur. Au sujet de la licence du footballeur amateur, «les dirigeants ont souhaité une prolongation de la durée de signature d'un an, sachant qu'actuellement, cette licence est annuelle». Par ailleurs, la durée

de la trêve d'été a été jugée trop longue et selon les dirigeants des clubs, «une réflexion à ce sujet est absolument nécessaire». Les bilans moral et financier présentés au cours de cette AGO ont été approuvés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée, tenue au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Ligue des champions d'Europe Le PSG et Dortmund passent

Le Paris SG s'est qualifié mardi pour les demi-finales de la Ligue des champions où il affrontera le Borussia Dortmund, en s'imposant 4-1 à Barcelone (2-3 à l'aller) avec un doublé de Kylian Mbappé. Le Barça avait ouvert le score par Raphinha (12^e), mais Paris a profité d'une heure de supériorité numérique après l'exclusion du défenseur barcelonais Ronald Araujo (29^e) pour faire la différence par Ousmane Dembélé (40^e), Vitorinha (54^e) et Mbappé (61^e sur pénalty et 89^e). De son côté, le Borussia Dortmund a éliminé l'Atlético de Madrid en s'imposant 4-2 mardi à domicile, une semaine après avoir perdu 2-1 en Espagne, et s'est qualifié donc pour le dernier carré de la C1. Brandt (34^e) et Maatsen (39^e) ont permis à Dortmund de virer en tête à la mi-temps. L'Atlético est revenu au score grâce à un but contre-son-camp d'Hummels (49^e) puis un but de Correa (64^e) mais Füllkrug (71^e) puis Sabitzer (74^e) ont offert la qualification au BVB dans ce quart de finale prolifique.

Accidents de la circulation

6 morts et 221 blessés ces dernières 24 heures



Six personnes ont trouvé la mort et 221 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Alger dans deux accidents distincts, avec trois morts et trois blessés, précise la même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour

prodiguer les soins de première urgence à quatre personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations, respectivement à Médéa 2 personnes et Saïda également 2 personnes. Durant la même période, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de trois incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Mascara et El-Oued, note le communiqué, précisant que l'incendie d'El Oued a causé la mort d'une personne à l'intérieur de son domicile, ainsi que des gênes respiratoires pour trois personnes suite à un incendie qui s'est déclaré dans un atelier de réparation de voitures à Mascara. M. N.

Au profit des jeunes entrepreneurs et des associations

Journée d'information sur le programme du PNUD à Tizi Ouzou

UNE JOURNÉE d'information au profit des associations et des porteurs de projets éligibles au financement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie a été organisée hier à Tizi Ouzou.

Les dizaines de participants, des femmes en grande partie, ont ainsi assisté à la rencontre abritée par la Chambre de commerce Djurdjura à Tizi-Ouzou pour prendre connaissance des mécanismes du programme d'idées de projets d'économie sociale et solidaire (ESS). L'animateur de la rencontre, Imad Eddine Bedra, a souligné que la vulgarisation de ce dispositif s'adresse aux jeunes et femmes, porteurs d'idées de projets d'économie sociale et solidaire, afin de participer à l'Innovation Challenge et bénéficier d'un accompagnement et d'un prix pour créer ou développer leur projet. Il a précisé que les candidats qui seront retenus bénéficieront d'un accompagnement financier à 100 %, allant de 120 à 160 millions de centimes pour les nouveaux projets et à hauteur de 95 % allant de 220 à 300 millions de centimes pour l'extension des projets existants. Le représentant du PNUD n'a pas manqué de souligner qu'il ne s'agit pas de crédits à rembourser mais d'aides financières pour la création ou l'extension des projets entrant dans le cadre de l'ESS, notamment pour la prise en charge des problématiques liées au quotidien des populations à travers les 12 wilayas retenues pour ce programme. Les candidats doivent disposer des cartes d'artisan ou entrepreneur, association, mutuelles

dans différents domaines pour pouvoir postuler à ce programme dont l'inscription se fera par internet. Imad Eddine Bedra a rappelé que pour ce programme une cagnotte de près de 7 millions d'euros est consacrée, dont plus de 50 % sont destinés aux jeunes créateurs. Le coordinateur du PNUD en Algérie a précisé que le délai de clôture d'inscription pour le programme ESS est fixé au 28 avril pour l'extension des projets existants et au 6 mai prochain pour les nouvelles créations. Les candidats peuvent s'inscrire sur ce site dédié à l'innovation challenge ESS destiné à la création de nouvelles organisations : https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm... - et pour les organisations ESS existantes, agriculteurs.trices et artisans.es : https://procurementnotices.undp.org/view_notice.cfm... À noter, enfin, que de nombreux participants ont saisi l'occasion pour évoquer des contraintes à l'origine du blocage du lancement ou de l'extension de leurs projets dans différents domaines d'activités.

Hamid M.

Inondations à Dubai



Loumis

Djalou@hotmail.com

Décès de Mohamed Merzougui

Le doyen des journalistes sportifs tire sa révérence

■ Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté ses condoléances suite au décès, hier, du journaliste sportif Mohamed Merzougui à l'âge de 77 ans.

Par Safy T.

En cette douloureuse épreuve, M. Laagab a «présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches». Né en 1947 à Oran, le défunt avait exercé au sein de l'Etablissement public de télévision (EPTV) durant plusieurs décennies, où il s'était spécialisé dans le domaine sportif, jusqu'à son admission à la retraite. Commentateur sportif emblématique, Mohamed Merzougui a exercé au sein de l'Etablissement public de télévision. Il était l'un des anciens journalistes ayant contribué à l'édification du paysage médiatique algérien. Mohamed Merzougui a

connu une carrière professionnelle très riche sur le plan médiatique, couvrant pour la télévision publique plusieurs manifestations sportives nationales et internationales. Il était connu aussi pour son professionnalisme, son dévouement à son travail et ses qualités morales. Le défunt a été inhumé, hier, au cimetière d'Ain El Beida à Oran.

La DG de la communication à la Présidence présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui. «C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que la Direction générale de la communication à

la Présidence de la République a appris le décès de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui», lit-on dans le message de condoléances. La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a salué «la riche carrière professionnelle du défunt dans le journalisme sportif», soulignant que «son timbre de voix singulier demeurera gravé à jamais dans la mémoire des Algériens». En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication «présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons».

S. T.

Saison estivale

Air Algérie augmente le nombre des vols intérieurs

LA COMPAGNIE aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, l'ajout de 26 vols à destination et en provenance des wilayas du Sud, en prévision de la saison estivale, portant le nombre total de vols intérieurs supplémentaires durant cette période à 68 vols par semaine. Cette décision intervient

«dans le cadre de la politique de l'Etat visant à renforcer la connectivité aérienne entre différentes régions du pays et à offrir des conditions de voyage confortables aux clients du Sud», souligne le communiqué. Air Algérie avait annoncé vendredi dernier la programmation de 42 vols supplémentaires par semaine afin de

répondre aux besoins de ses clients durant la saison estivale. Avec l'ajout des 26 vols annoncés aujourd'hui, le nombre de vols intérieurs supplémentaires passera à 68 dont 44 vols vers les wilayas du Sud. Les 68 vols supplémentaires offrent globalement 5 816 sièges par semaine, dont 44 vols offrant 3 836 sièges par

semaine pour les wilayas du Sud et 24 vols offrant 1 980 sièges par semaine pour les wilayas du Nord. Ces vols desservent 12 aéroports, à savoir Hassi Messaoud, Ouargla, Timimoun, Béchar, Adrar, In Salah, Djanet, El Méniaâ, El Oued, Tamanrasset, Tindouf et Touggourt, précise-t-on de même source. A. S.